

Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 février 2021

2021/011

Présents : Denis FEGNE / Philippe SOULE-PERE / Noémie DEUTSCH / Jean TRILLE / Serge ALMENDRO / Bernard JOUCLA /
Dominique GAYE / Stéphanie MARQUEZ / Juliette SALANNE / JB MARTINEZ / Bernard LHOSSEIN / Sébastien
ABADIE / JC MADELAINE / Bruno CAZERES / Régine TOSON / Gisèle VINCENT / Sandrine TREBUCQ
En zoom : Michel DUHAMEL / Hélène FRANCES / Caroline ECORCHON

Absents : Ingrid BOUTARFA (procuration pour Philippe SOULE-PERE)

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

**DEMANDE DE SUBVENTION - APPEL A PROJETS POUR UN SOCLE NUMERIQUE
DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES : ACHAT DE MATERIELS INFORMATIQUES**

M. le Maire expose à l'assemblée délibérante que la commune souhaite obtenir des subventions pour l'aider au financement de divers matériels informatiques pour les écoles.

Cet investissement vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique en contribuant à assurer un égal accès au service public de l'éducation.

L'Etat lance un appel à projets qui a pour ambition d'appuyer la transformation numérique des écoles et de les équiper d'un socle numérique de base.

La commune souhaite ainsi accompagner les écoles d'Ibos dans cette démarche et investir dans différents équipements (ordinateurs portables et fixes, tablettes, visionneuse, imprimantes, VPI, etc.) pour un montant total de 22 830 € HT.

Plan de financement / Etat - Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles :

Etat - Socle numérique	15 980 € HT
Commune d'Ibos - Autofinancement	6 850 € HT
TOTAL	22 830 € HT
Soit	27 400 € TTC

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter une subvention de 15.980 € HT au titre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires pour l'achat de matériels informatiques pour les écoles iboscéennes.

Extrait certifié conforme :

Certifié exécutoire,

Compte tenu de la transmission
en Préfecture le **18 FEV. 2021**

de la publication le **18 FEV. 2021**

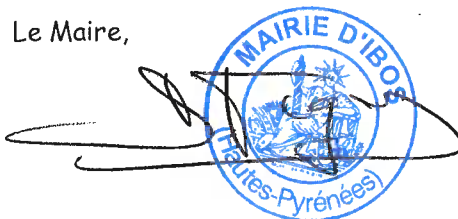
IBOS,

Le **18 FEV. 2021**

Le Maire,

Denis FEGNE

Le Maire,



Denis FEGNE

